

## CP - Lancement de la deuxième édition du prix Colmar Agglo entreprend

**Colmar Agglomération lance la deuxième édition du prix "Colmar Agglo entreprend", destiné à soutenir les jeunes entreprises du territoire et favoriser l'esprit d'entreprendre. Les candidats peuvent s'inscrire jusqu'au 28 août 2024.**

Le prix "Colmar Agglo entreprend", impulsé par Colmar Agglomération pour la première fois en 2023, est un concours qui récompense les créateurs et repreneurs d'entreprises du territoire. Il s'inscrit pleinement dans la volonté de la collectivité d'encourager et valoriser la création d'entreprise.

Organisatrice du concours, Colmar Agglomération s'appuie sur un groupement d'acteurs de l'entrepreneuriat du territoire, issu du collectif Pep's Co. Les jurys sont notamment composés de représentants des partenaires du concours et de professionnels de la création d'entreprise.

Deux catégories ont été retenues pour ce concours :

- **Développement durable**, pour les créateurs ayant engagé une démarche de ce type (circuit court, protection de l'eau ou de la biodiversité, etc.)
- **Reprise d'entreprise** (hors cadre familial)

Après la sélection de trois finalistes dans les catégories "Développement durable" et "Reprise d'entreprise", les six finalistes seront présentés pour le prix "**Coup de cœur du public**".

### Les prix :

- Prix "Développement durable" : **2 500 €**
- Prix "Reprise" : **2 500 €**
- Prix "Coup de cœur du public" (cumulable avec les deux autres catégories) : **1 000 €**

## COMMENT S'INSCRIRE ?

Les candidats intéressés peuvent consulter le règlement ainsi que les conditions de participation sur [agallo-colmar.fr/colmar-agallo-entrepren](https://agallo-colmar.fr/colmar-agallo-entrepren).

Un formulaire d'inscription est disponible sur cette même page et peut être rempli directement en ligne.

**La date limite fixée pour les inscriptions est le mercredi 28 août 2024 à minuit.**

## CALENDRIER

- **22 mai** : Lancement du concours
- **28 août** : Date limite d'inscription
- **24 septembre** : Sélection des lauréats par le jury
- **2 octobre** : Lancement du prix "Coup de coeur du public"
- **21 novembre** : Remise des prix

Pour tout renseignement complémentaire sur [agallo-colmar.fr/colmar-agallo-entrepren](https://agallo-colmar.fr/colmar-agallo-entrepren)

### CONTACT PRESSE

Manon Lovasz - Attachée de presse  
Ville de Colmar - Colmar Agglomération  
06 79 80 49 18  
[manon.lovasz@colmar.fr](mailto:manon.lovasz@colmar.fr)